

Procédure d'accueil des personnes en situation de handicap

Chez Metaform Langues, nous avons pour objectif de faciliter l'accès des individus en situation de handicap aux formations que nous proposons. L'objectif principal est d'adopter des pratiques inclusives afin de garantir une égalité d'accès aux connaissances pour tous.

Nous désirons prendre part à la formation des personnes en situation de handicap afin de garantir un accès équitable à l'apprentissage pour tous !

1- Informer sur les modalités de la formation

Nous nous engageons à fournir des informations complètes et précises sur nos offres de formation. Nous nous engageons donc à fournir une description détaillée du programme de chaque formation afin de répondre à toutes les interrogations éventuelles de nos participants.

2- Répondre aux besoins de nos apprenants

Nous mettons à disposition un formulaire d'évaluation des besoins (diagnostic des besoins) pour identifier d'éventuelles adaptations requises.

Le diagnostic des besoins sera examiné afin de recueillir toute nécessité d'adaptation, et nous déploierons les ressources nécessaires pour garantir un accueil optimal du participant et le bon déroulement de la session de formation.

Chez Metaform Langues, il est primordial de maintenir une approche non discriminatoire. La bienveillance est essentielle, en ajustant notre langage en fonction des niveaux de compréhension. Pour nous, il est crucial de prendre en considération les besoins de l'apprenant et d'adapter notre formation à ses défis dans la mesure du possible.

3- Consultation sur les besoins en matière d'accessibilité et de bien-être

L'équipe de Metaform Langues peut vous demander :

- Si vous êtes bénéficiaire de la reconnaissance de travailleur handicapé.
- Si vous rencontrez des contraintes en lien avec votre handicap.
- Si des ajustements doivent être envisagés pour votre environnement de travail.
- Si vous vous sentez bien . Si vous avez besoin d'aide...

Cependant, nous ne vous demanderons en aucun cas :

- Le type ou l'origine du handicap.
- Des détails médicaux.
- Des informations personnelles.

En résumé, l'approche doit être centrée sur les besoins et le bien-être de la personne en situation de handicap, tout en évitant toute intrusion dans sa vie privée ou toute demande de renseignements inappropriés.

4- Personnalisation de nos formations et ajustements

Voici quelques exemples de modifications envisageables :

Pour les troubles visuels : fournir des documents dans des formats accessibles, tels les documents audios ou les documents électroniques pouvant être lus par des lecteurs d'écran. Encourager la participation active des apprenants souffrant de handicap visuel en favorisant les interactions verbales, les discussions de groupe et les activités pratiques qui ne reposent pas uniquement sur le sens de la vue.

Pour les troubles auditifs : s'assurer que les salles de classe sont bien éclairées et que les informations importantes sont également présentées visuellement, par exemple à l'aide de présentations PowerPoint ou d'un tableau blanc. Si nécessaire, fournir les services d'un interprète en langue des signes pour traduire les cours en temps réel, utilisez des gestes, ainsi que des expressions faciales ou un langage corporel clair pour renforcer la communication avec les apprenants malentendants. Enfin, s'assurer d'être face à l'apprenant tant que l'on parle, articuler pour faciliter la lecture sur les lèvres.

Pour les personnes souffrant de handicap mental : faire preuve de disponibilité et d'empathie, utiliser un langage adapté. Féliciter et encourager les progrès réalisés, en mettant l'accent sur leurs réussites et en fournissant un retour d'information constructif pour aider à s'améliorer.

Pour les personnes souffrant de handicap psychique : créer un environnement calme, structuré et non menaçant qui favorise le bien-être émotionnel et réduit les sources de stress. Eviter de contredire l'apprenant et de répéter plusieurs fois la même question.

Pour les personnes souffrant de handicap moteur : dès l'arrivée de la personne, s'assurer qu'elle ne rencontre aucun obstacle physique sur son chemin. Aménager des espaces de travail spacieux et ergonomiques pour permettre une circulation facile et confortable aux personnes en fauteuil roulant. Selon les besoins spécifiques de chaque apprenant, éventuellement assister pour la manipulation du matériel ou la prise de notes.

Pour les personnes souffrant de handicap cognitif (trouble dys par exemple) : fournir du matériel pédagogique adapté, tel que des polices de caractères faciles à lire, des documents avec un espacement approprié entre les lignes et des supports visuels clairs et simples. Donner des instructions claires, simples et concises, en évitant les termes techniques ou les formulations complexes qui pourraient entraîner de la confusion chez les apprenants.

Cette liste est non exhaustive, les ajustements seront adaptés à chaque personne et à chaque situation.

Dans toutes les situations, nous encouragerons et valoriserons les progrès des apprenants souffrant de handicap, en reconnaissant leurs efforts et en mettant en avant leurs réussites pour renforcer leur motivation et leur estime de soi.

Pendant toute la durée de la formation, nous vérifierons régulièrement l'efficacité des ajustements réalisés. Dans cette optique, nous solliciterons régulièrement les apprenants pour recueillir leurs impressions sur l'efficacité des mesures prises.